

Département du CHER

République Française

MAIRIE

18320 BEFFES



Téléphone 02 48 76 51 08

Télécopie 02 48 76 50 10

e-mail : mairie@beffes.fr

site : www.beffes.fr

ARRETE N° AR_R2022011

Règlementation de la circulation rue de la Vignonnerie

Le Maire de BEFFES,

Vu le Code Général des Collectivités territoriales et notamment son article 2212.1,

Vu le Code de la Route et notamment son article R 225,

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

Vu l'Instruction Interministérielle relative à la signalisation, Livre I, huitième Partie du 6 novembre 1992,

Vu la demande de l'entreprise **TLE TRAVAUX SAUT NEVERS – 39, route de Chaluzy – 58000 NEVERS,**

Considérant que pour assurer la sécurité des usagers et des personnels travaillant sur le chantier dans le cadre des travaux d'ouverture de fouille sur trottoirs.

ARRETE

Article 1 : A compter du **16 août 2022** et pendant toute la durée des travaux, la circulation de la **Rue de la Vignonnerie**, pourra être alternée.

Article 2 : la chaussée sera rétrécie

Article 3 : La signalisation règlementaire est à la charge de l'entreprise.

Article 4 : Les autorités de Police Municipale de BEFFES, Monsieur le Commandant de Brigade de gendarmerie, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté dont ampliation leur sera remise.

Fait à BEFFES, le 27/07/2022
Le Maire, Olivier LE CAM

